

**Déclaration FSU au CTSD du 30 mars 2015.**

Monsieur le Directeur académique,

Tout d’abord rappelons que ce CTSD se tient dans des conditions où le travail des délégués du personnel a, une nouvelle fois, été entravé par un report (le GT et le CTSD se tenant dans la même journée) pour cause d’élections locales.

Les élections départementales ont justement rendu leur verdict en sanctionnant un gouvernement dont les mesures successives continuent de favoriser la montée de l’extrême droite contre laquelle la FSU a appelé à faire barrage.

A propos de l’ordre du jour qui concerne la dotation pour la rentrée scolaire 2015 du primaire dans le Loiret, le Loiret, avec 40 postes, apparaît fortement doté puisqu’à lui seul, il consomme la quasi totalité de la dotation académique. Cependant, en examinant de plus près, on s’aperçoit ;

1. que cette dotation permet à peine à notre taux d’encadrement de s'améliorer restant toujours le plus faible de l’académie et un des plus faibles en France ;
2. qu’il faut retirer de cette dotation une quinzaine de postes servant à compenser les nouvelles décharges de direction et les allègements de service en Education Prioritaire
3. qu’il ne reste donc que 25 postes pour compenser la poussée démographique toujours régulière de notre département avec 427 élèves de plus prévus, soit 1 poste pour 17 élèves de plus, ce qui pourrait paraître suffisant, nous direz vous, mais qui, isolément pris en compte, n'améliore pas notre taux d’encadrement.

De fait, les effectifs par classe ne baissant pas, il va être compliqué de créer un maître supplémentaire par école, relancer la scolarisation des – de 3ans dans des conditions spécifiques, de reconstruire et développer les RASED, le remplacement etc.

Or, pour le SNUipp-FSU, la réussite des élèves passe, notamment, par une réduction des effectifs : 25 maximum par classe, 20 en Education prioritaire., ce qui nécessiterait donc, selon ces seuils, au moins le double de postes postes supplémentaires et non 40 !!. Ceci aurait du être une des priorités de la loi de refondation.

Pour permettre la maîtrise du langage, principale mesure annoncée par la ministre à l’issue des événements de janvier, car constituant un passeport pour penser et comprendre le monde et apprendre à vivre ensemble, il faut d’abord et avant tout offrir un cadre propice aux apprentissages des élèves et améliorer les conditions d’enseignement.

A ce titre, il est temps de mettre sur la table la question de la taille des classes, facteur largement sous-estimé par les ministères successifs et ignoré dans le débat public.

Si aucune étude scientifique n'a, pour l'heure, établit de lien direct entre nouveaux rythmes scolaires et apprentissages – et ce, contrairement aux affirmations non étayées de la ministre – il en va différemment de la corrélation entre nombre d'élèves par classe et réussite scolaire.

De nombreuses études françaises et internationales, dont certaines sont rassemblées dans une note de la DEPP, livrent des conclusions éclairantes pour notre école : même si le lien reste complexe et lié aux pratiques pédagogiques, moins d'élèves par classe est égal à « plus de réussite ». Selon cette note, la réduction de la taille des classes a d'ailleurs plus d'effet dans le primaire et bénéficie davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé, et notamment à ceux scolarisés en éducation prioritaire.

Le rapport publié mi janvier par l'OCDE indique qu'un grand nombre des pays ont intégré les résultats de ces études dans leur politique scolaire et ont engagé une baisse sensible des effectifs par classe au cours des quinze dernières années. A contrario, la France reste un mauvais élève. Son école primaire se singularise par un nombre d'élèves par classe largement au-dessus de la moyenne des pays européens, notamment en maternelle. Le ministère lui-même estime à plus de 7 700 les classes dépassant 30 élèves et à plus de 90 000 celles dépassant 25 élèves (RERS 2014).

Notre école a vu plus de 30 000 postes supprimés dans le primaire entre 2007 et 2012. Depuis, elle a bénéficié de 8 912 créations dont 2 511 pour la rentrée prochaine, mais en accueillant dans le même temps plus de 100 000 élèves supplémentaires. Conséquence, le nombre d'élèves par classe ne baisse pas et notre école reste à la remorque des pays européens dans ce domaine. Un seul chiffre : Il faudrait créer 37 000 postes dans le primaire pour atteindre la moyenne des pays de l'UE en matière de taille de classe, 44 000 pour rejoindre le taux finlandais.

Pouvoir porter une attention à chacun, une aide avant que les difficultés ne s’enkystent nécessite alors de réduire la taille des classes en maternelle comme en élémentaire. Cela passe aussi par une accélération indispensable du « plus de maîtres que de classes » qui permet de faire travailler les élèves en petits groupes. Avec 1 800 postes dévolus à ce dispositif, on est encore loin des objectifs fixés à 7 000 à l’horizon 2017.

L'école primaire doit bénéficier des mêmes conditions de scolarisation qu’ailleurs en Europe pour favoriser la réussite scolaire et le vivre ensemble. Pour cela, dès l'école maternelle, il faut baisser de manière significative le nombre d'élèves par classe. C'est une condition indispensable pour favoriser les interactions langagières avec les « petits parleurs », ces enfants qui ont besoin de stimulations pas toujours présentes à la maison. C'est aussi une condition pour diversifier les pratiques pédagogiques, se centrer davantage sur les apprentissages et donc moins sur la gestion du groupe, et assurer un meilleur suivi de la progression individuelle. En cela, cela constitue également une alternative au redoublement.

Même si l’école ne peut pas tout dans une société inégalitaire et fracturée, les événements tragiques des 7 et 9 janvier ont renforcé la nécessité pour elle de faire vivre au quotidien les valeurs de laïcité, de tolérance, et de respect. Les mobilisations du 3 février dans l’Education (et notamment prioritaire) ont rappelé l’urgence d’un plus et d’un mieux d’école dans un contexte marqué par une aggravation des inégalités dans notre pays, par des mesures d’austérité qui ont pour victimes principales les Services Publics et notamment celui de l’Education et donc ses élèves et ses enseignants. C’est pour cela qu’un investissement massif dans l’Education en général et dans l’école primaire, en particulier, est absolument nécessaire. Conditions de travail, reconnaissance de la profession passant notamment par les salaires, créations supplémentaires de postes ; ces exigences seront au cœur de l'appel interprofessionnel à la grève lancé par 4 organisations syndicales dont la FSU le 9 avril prochain.